

Marseille, le 30/10/2017

**Compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°31  
qui s'est tenue le vendredi 27 octobre 2017 à 14h00  
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

**Réunion présidée** par Edouard THIEL, Directeur du Département

**Etaient présents** : Mouloud ADEL – PR, Frédéric BECHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Djamal HABET – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Maxime GAIDE – USAGER, Jérémy GROS – USAGER.

**Étaient excusés** : Roland AGOPIAN – PAST, Sylvie RISCH – IATSS (procuration N. NOVELLI), Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS (procuration R. OUTBIB), Liva RALAIVOLA - PR Directeur du LIF.

**Etaient absents** : Henriette ATHLANI – IATSS, Quentin DUBOIS – USAGER.

**Membres permanents** : Laurence MOURET, Doyenne de l'UFR Sciences, excusée.

**Invités** : Benjamin MONMEGE - MCF au LIF.

**Secrétaire de séance** : Gisèle FIOL

**Ordre du jour :**

- 1/ Validation du PV n°30
- 2/ Informations du Directeur
- 3/ Élection au conseil
- 4/ Offre de formation et sites
- 5/ Questions diverses

## 1/ Validation du PV n°30

Le PV n°30 du conseil du 7 juillet 2017 est approuvé par le conseil à l'unanimité.

## 2/ Informations du Directeur :

- **Plan d'Investissement d'Avenir n°3 :**

Le projet déposé par l'Université au PIA3 n'a pas été retenu. Ce projet aurait permis de financer les nouveaux dispositifs de « licence en 4 ans » : la PES (Préparation aux Études Scientifiques) et l'AMNS (Année de Mise à Niveau Scientifique). L'université a souhaité maintenir la création de ces dispositifs et a demandé à chaque composante de se positionner via un autofinancement. L'UFR Science a répondu favorablement.

- **EUR Archimède :**

Les résultats des appels à projets EUR (Écoles Universitaires de Recherche) ont été publiés ; sur les 12 demandes proposées à AMU, 2 ont été acceptées, mais pas l'EUR math-info Archimède. Il devrait y avoir une deuxième vague de demandes en 2019.

- **Directeur adjoint d'unité :**

Lors du CA du 24 octobre, les PCA (Prime de Charge Administrative) ont été votées pour 2017-2018. La notion de directeur adjoint d'unité a été refusée dans les PCA ; de plus il est précisé qu'une PCA ne peut pas être partagée entre un directeur et un directeur adjoint. Il n'y a pas pour le moment de solution alternative, par exemple accepter un équivalent de sous-service serait incompatible avec la PEDR qui impose un service plein.

- **Disparition de la FRIIAM**

La Fédération de Recherche en Informatique et Interactions d'Aix Marseille disparaîtra à la naissance du LIS au 01/01/2018. Les salles seront toutefois conservées pour le LIS.

- **Portails de Licence**

Les portails de Licence seront des années communes de L1 regroupant plusieurs disciplines ; à l'issue de ces portails les étudiants pourront continuer dans le L2 de leur choix parmi les disciplines de ce portail.

Les portails décidés par l'UFR Sciences sont :

- Portail 1 Descartes : Maths, Info, Physique, Mécanique
- Portail 2 Marie Curie : Physique, Chimie, SPI, ST
- Portail 3 Pasteur : SV, SVT, SSS, Chimie

Les sites d'ouverture de ces portails seront votés vendredi 10 novembre au conseil de l'UFR, ils devraient être :

- Portail 1 Descartes : Aix, Saint-Charles, Luminy
- Portail 2 Marie Curie : Aix, Saint-Charles, Saint-Jérôme
- Portail 3 Pasteur : Aix, Saint-Charles, Luminy

- **Campagne d'emploi :**

L'UFR vient d'annoncer l'octroi au DII de nouveaux postes de MCF sur des supports externes :

- En 2018, un MCF 61 pour Fresnel, pour le Master TSI
- En 2019, un MCF 27 pour le SESSTIM

En comptant les postes obtenus précédemment (en 2017, un PR 27 pour le LSIS, et en 2016, un MCF 61 pour le LSIS), l'UFR nous aura donc donné 4 nouveaux postes en 4 ans (plus des supports ATER).

La campagne d'emploi 2018 est la suivante, en comptant les renouvellements de postes pour départs à la retraite, sur un total de 8 postes au niveau UFR :

- poste MCF 27 au LIS (support Élisabeth GODBERT)
- poste MCF 61 à Fresnel

Il reste donc au DII 3 supports gelés, tous publiés en ATER (2 à 100% et 1 à 50%), plus 4 disponibilités publiés en ATER (4 à 100%) + 5 ATER « pérennes » à 100% (il s'agit de supports permanents d'ATER de l'UFR) + 1 ATER 50% (support du SESSTIM), soit 13 ATER pour une quotité de 12.

À titre de comparaison, voici la répartition des ATER par département en 2018-19 en termes de (100%+50%) : Biologie (8+3), DII (11+2), Maths (9+3), Mécanique (2+0), Physique (1+0), Chimie (2+1), SATIS (1+0), C3S (1+1), Service pluridisciplinaire (0+0).

### **3/ Élection au Conseil :**

Le siège MCF au conseil de Jean-Luc MARI étant devenu vacant suite à sa nomination PR, un appel à candidature a été fait au département. Trois candidats se sont déclarés et ont été invités à fournir une profession de foi à l'attention du conseil :

- Giuseppe DI MOLFETTA
- Benjamin MONMEGE
- Jean-Marc BOI

Ce nombre de candidatures est une excellente nouvelle pour la vie du département. Après discussions et pour éviter un paradoxe de Condorcet, le Directeur propose d'utiliser pour le scrutin une méthode de Borda par élimination :

- lors du premier tour, chaque électeur trie par ordre de préférence les candidats, puis donne 2 points à son candidat préféré et 1 point à son deuxième choix (0 au troisième). Le candidat qui récolte le moins de points au premier tour est éliminé. On convient que si un bulletin n'indique pas de deuxième choix, on ne donne pas de point aux autres candidats.
- Au second tour, on fait un vote classique : le candidat qui a le plus de voix l'emporte.

Résultat :

- Premier tour : Giuseppe DI MOLFETTA 8 points, Benjamin MONMEGE 21 points, Jean-Marc BOI 16 points.
- Deuxième tour : Benjamin MONMEGE 10 voix, Jean-Marc BOI 6 voix.

*Benjamin MONMEGE est élu au conseil du département.*

### **4/ Offre de formation et sites**

#### Point n°1 : les sites

À la demande de l'UFR pour les sites d'enseignement de la future licence informatique, une

assemblée générale du département s'est tenue juste avant le conseil, de 12h30 à 14h. Environ 45 personnes sont venues, dont la Doyenne Laurence MOURET.

Au début de cette AG le Directeur a rappelé pendant 10 minutes le projet concernant les sites de la licence informatique, projet qui avait été adopté à l'unanimité du conseil n°27 du 20 janvier 2017 : ouverture du parcours math-info à Saint-Charles, et parcours info à Aix et Luminy ; il a évoqué la situation particulièrement tendue en terme de moyens humain, et la difficulté à trouver des intervenants en licence informatique, qui est plus grande à St-Charles (1000h de non permanents) que sur les autres sites (600h à Aix et à Luminy). Ensuite, le Directeur a donné la parole à l'assemblée. Environ quinze personnes se sont exprimées et ont présenté des arguments en faveur ou en défaveur du projet, soit le tiers des personnes présentes.

Lors du conseil qui a suivi, chaque argument évoqué en AG a ensuite été longuement rediscuté. Lors de cette discussion qui a duré environ une heure trente, Benjamin MONMEGE, porteur de projet du parcours math-info et Arnaud LABOUREL, porteur de projet de la licence informatique, ont argumenté sur le choix des sites ; les usagers élus présents, Jérémy GROS et Maxime GAIDE, ont apporté leur point de vue. L'ensemble du conseil a ensuite débattu.

À l'issue de cette discussion, le Directeur a proposé de voter parmi les trois propositions suivantes, qui se sont dégagées de l'AG et des discussions du conseil :

- A) parcours info à Aix et Luminy, parcours math-info à St-Charles et en TE (il s'agit de la proposition initiale adoptée au conseil n°27 pour le présentiel) ;
- B) parcours info à Aix, Luminy et St-Charles, parcours math-info à St-Charles et en TE ;
- C) parcours info à Aix, Luminy et St-Charles, parcours math-info à Luminy et en TE.

Une quatrième possibilité aurait été de placer le parcours info à Aix et St-Charles, et le parcours math-info à Luminy et en TE, mais elle est éliminée d'emblée au regard de la localisation des EC majoritairement à Luminy, des salles de TP informatique nombreuses dans le bâtiment rénové du TPR1 à Luminy, de la qualité du support informatique de la DOSICALU, et du flux des étudiants vers le master informatique dont les 3/4 vont à Luminy.

Une discussion a également lieu à propos du TE (le Télé-Enseignement), dont la plus grosse partie des effectifs actuel est dû au DU CCIE (Diplôme Universitaire de Compétences Complémentaires en Informatique pour l'Enseignement) adressé aux professeurs du secondaire, avec lequel les UEs sont partagées ; pour la nouvelle offre de formation, le choix du parcours math-info en TE est donc idéal.

Le Directeur propose de voter avec le même système de vote que pour l'élection au conseil dans la section précédente.

Résultat :

- Premier tour : la proposition A reçoit 25 points, B 12 et C 15.
- Second tour : A obtient 12 voix et C en obtient 6.

*La proposition A est donc adoptée par 12 voix contre 6.*

### Point n°2 : Pacome

Un point est fait sur les chiffres actuellement disponibles dans Pacome. De nombreuses heures sont manquantes, en raison d'erreur de saisie des codes d'UEs ou de formations non encore saisies. Les porteurs de projets complètent les chiffres et le total qui transparait est de l'ordre de 25000 heures, ce qui est légèrement inférieur aux heures actuellement faites au DII, mais avec une marge d'erreur difficile à apprécier.

## **5/ Questions diverses**

Rémi MORIN évoque les effectifs actuellement élevés en M1 informatique à Luminy et la difficulté à prévoir le taux de venue effective des étudiants acceptés ; il demande que des directives claires sur le fonctionnement d'une liste d'attente soient mises en place par l'UFR.

Arnaud LABOUREL souhaite que l'on discute de la constitution d'un Bureau ; ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

La séance est levée à 17h30.